

Le vélo, la location selon vos envies !



Flers Agglo propose un service de location de vélo à assistance électrique sur ses **42 communes**.

Vélos de ville à assistance électrique,
vélos cargo à assistance électrique
et **remorques** pour vélo,

mais aussi les casques, gilets fluorescents et antivols sont ainsi mis à disposition des habitants.



Tarifs	1 mois	3 mois	6 mois	Dépôt de garantie*
Vélos de ville à assistance électrique	30€	80€	150€	500€
Vélos cargo à assistance électrique	50€	100€	175€	1500€
Remorque pour vélo	10€	25€	50€	150€

**Le dépôt de garantie ne sera encaissé qu'en cas de perte, de vol, de non restitution, de forte dégradation ou de non-paiement d'une facture.*

Un abonnement ne peut être renouvelé qu'une fois maximum.

Le service VAE est réservé aux personnes de plus de 14 ans qui résident, travaillent ou étudient dans l'une des communes de Flers Agglo.

Pour profiter d'une location, rien de plus simple :

réservez votre vélo directement sur le site **nemus.flers-agglo.fr** accessible 24h/24

ou rendez vous à l'**agence Némus 6, place du Général de Gaulle à Flers** muni des pièces suivantes :

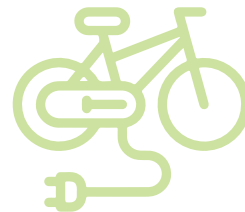
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Chèque pour la caution
- Moyen de paiement.

Livraison possible à domicile sur le territoire de Flers Agglo.



Pré-réservez votre VAE dès maintenant sur nemus.flers-agglo.fr !

Rechargez Votre vélo!



Il est possible de **recharger les batteries** de votre vélo VAE en utilisant l'une des **bornes de recharge** de véhicules électriques installées **sur les communes de Flers Agglo** indiquées ci-dessous :

- Athis-Val-de-Rouvre (Athis-de-l'Orne)
- Bellou-en-Houlme
- Briouze
- Caligny
- Dompierre
- Flers (Place Saint-Denis & Place du Château)
- Le Grais
- Les Monts d'Andaine (la Sauvagère)



Quelques conseils pour bien circuler !

Les vélos sont loués avec un casque (et une charlotte), un gilet fluorescent et un antiviol.

- Avant de circuler, je vérifie le bon état du vélo.
- Le port du casque est recommandé.
- Je respecte le code de la route (les feux, stops et cédez-le-passage).
- Je ne dépasse pas les véhicules par la droite et je ne zigzag pas entre eux.
- Je ne roule pas sur les trottoirs.
- Je roule à 1 mètre des trottoirs et des voitures en stationnement et je garde une distance raisonnable avec le véhicule qui me précède.
- Je roule au pas dans les zones piétonnes autorisées pour ne pas gêner les piétons.
- Je signale avec mon bras mes changements de direction.
- Je m'assure que mon éclairage fonctionne.
- Pour être visible la nuit, je porte des vêtements clairs et mon gilet fluorescent.
- Arrivé à destination, j'attache mon vélo à un point fixe avec l'antivol.

Némus à votre écoute !

Par téléphone au

02 33 65 80 80 ou 02 33 65 61 61

sur le site

nemus.flers-agglo.fr

rubrique « CONTACT »



À l'agence Némus

6, place du Général-de-Gaulle
61100 FLERS

Période scolaire

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

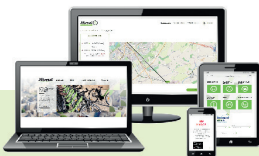
Fermeture à 16h45 pendant
les petites vacances scolaires.

Le premier samedi du mois :
de 8h30 à 12h00.

Été

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h45

Fermée le samedi matin.



+ d'infos

- Sur le site nemus.flers-agglo.fr
- Sur la page Facebook Némus 

Restez informés !

Inscrivez-vous aux alertes info trafic
pour recevoir un mail ou un SMS
en cas de perturbations
sur vos lignes favorites.



2024 - Création graphique : Ymagin' / Couverture : servane.illustration